

---

**CONSULTATION ÉCRITE**  
(en remplacement d'une assemblée publique de consultation)

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT  
NUMÉRO 6-1-76 (2021), MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE, AVIS EST  
DONNÉ DE CE QUI SUIT

---

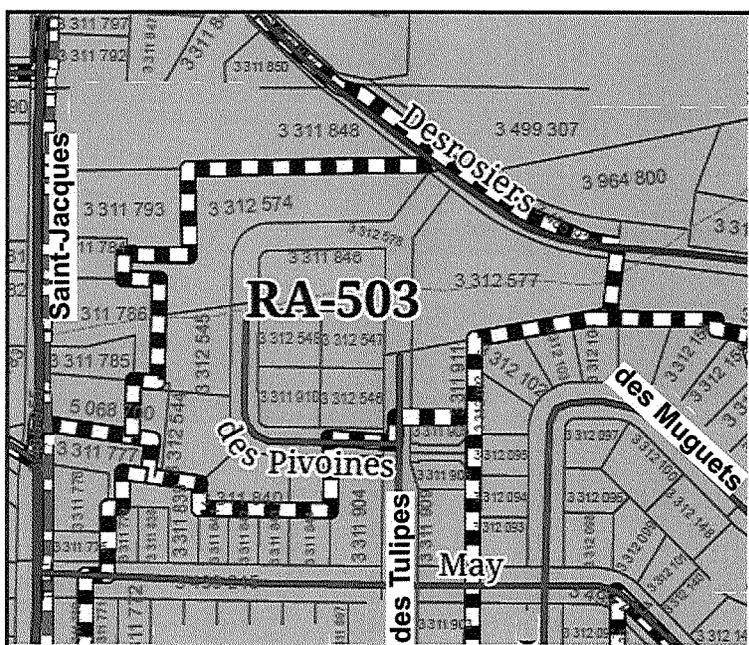
**1. Adoption du premier projet de règlement**

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 8 mars 2021, le conseil a adopté, par résolution, le premier projet de règlement numéro 6-1-76 (2021) intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser les habitations multifamiliales de plus de neuf logements dans la zone RA-503 ».

**2. Objet du premier projet de règlement**

Comme son titre l'indique, ce premier projet de règlement a pour objet d'autoriser les habitations multifamiliales de plus de neuf logements dans la zone numéro RA-503 située à l'extrémité des rues des Pivoines et des Tulipes (voir croquis ci-joint). Il a également pour objet de porter de 12 à 14 mètres la hauteur maximale des bâtiments dans cette zone et d'augmenter le rapport espace bâti /terrain applicable au bâtiment principal de 30 % à 35 %.

Ce premier projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.



**3. Consultation écrite**

Dans le contexte de pandémie de la COVID-19, conformément aux instructions du ministère de la Santé et des Services sociaux, ces projets de règlement sont assujettis à une consultation écrite d'une durée de 15 jours en remplacement de l'assemblée publique de consultation. À cet effet, les personnes et les organismes qui le désirent peuvent faire parvenir leurs commentaires par écrit à l'adresse suivante :



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COATICOOK

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville 11 mars 2021 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié sur le site internet de la Ville de Coaticook du 11 mars 2021.

Donné à Coaticook, ce 11 mars 2021.

La greffière,

Geneviève Dupras

Service du greffe  
Hôtel de ville de Coaticook  
150, rue Child  
Coaticook (Québec) J1A 2B3

ou par courriel à l'adresse [g.dupras@coaticook.ca](mailto:g.dupras@coaticook.ca)

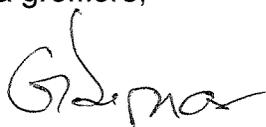
Les commentaires doivent être reçus à l'hôtel de ville au plus tard le 6 avril 2021.

#### **4. Consultation du projet de règlement**

Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, les mardis et jeudis, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Toute personne peut obtenir les renseignements en appelant au numéro (819) 849-2721 ou en se présentant à l'hôtel de ville selon l'horaire indiqué précédemment.

DONNÉ à Coaticook ce 11<sup>e</sup> jour du mois de mars 2021.

La greffière,



Geneviève Dupras